

RAPPORT DE GESTION

Assemblée Générale du 9 juin 2021

20

20



Diffusion : Juin 2021

Siège social :

3 allée des Sorbiers 69500 BRON

Tel. 09 72 26 48 90

contact@atmo-aura.fr

Le Bilan de l'association

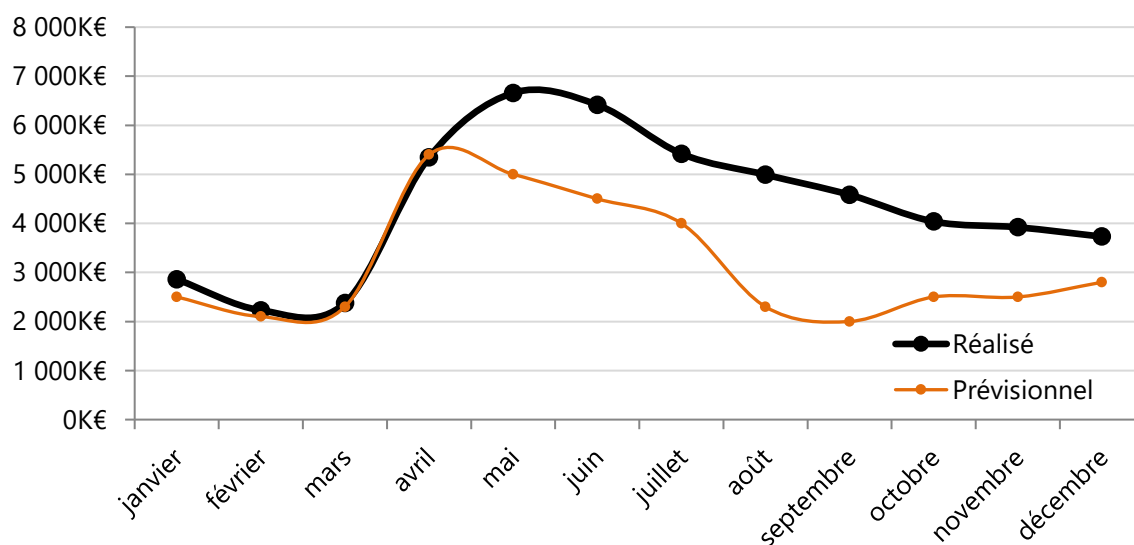
- Le **total du Bilan** s'élève à **12 048 K€** en 2020 en hausse de **1%**.
- Le **Besoin en Fonds de Roulement** (BFR) diminue de **39%** à **1 247 K€** réduisant le cycle d'exploitation ;
- La **Trésorerie Nette** est de **3 730 K€** en forte hausse de **22,9%**.
- Le **Fonds de Roulement** (BFR + Trésorerie Nette) d'Atmo AuRA est de **4 977 K€** en baisse de **2%**.
- La diminution du **Besoin en Fonds de Roulement** est directement liée à la réduction du cycle d'exploitation avec une forte mobilisation des membres durant la crise COVID dont une part significative des subventions ont été réglées très rapidement avant la fin de l'année 2020. Les dettes restent quasi stables sur la période.
- **La trésorerie couvre le BFR** à hauteur de **3 fois le BFR** en 2020 contre 1,48 fois en 2019.
- **Le résultat de l'exercice** est excédentaire de **17 K€**.

Bilan résumé					
Actif	2020	2019	Passif	2020	2019
Immobilisations	4 775K€	4 639 K€	Fonds associatifs	8 867 K€	8 876 K€
Créances	3 543 K€	4 254 K€			
Trésorerie Nette	3 730K€	3 034 K€			
			Fds dédiés&prov.	885 K€	846 K€
			Dettes	2 296 K€	2 206 K€
Total Actif	12 048 K€	11 928 K€	Total Passif	12 048 K€	11 928 K€

La Trésorerie

- La courbe de trésorerie présente un solde excédentaire tout au long de l'exercice 2020, malgré la crise sanitaire liée à la COVID-19 et à une forte baisse de la TGAP. L'Etat et les collectivités se sont mobilisés rapidement pour débloquer des aides d'urgence dont les montants ont été alloués dès le mois d'avril 2020.
- La trésorerie reste toutefois très excédentaire sous le double effet des économies de fonctionnement et du retard pris dans le programme d'investissement du fait de la crise sanitaire.
- Au 31/12/2020, les décalages dans l'exécution des programmes d'investissement sont évalués à 2,3 M€.

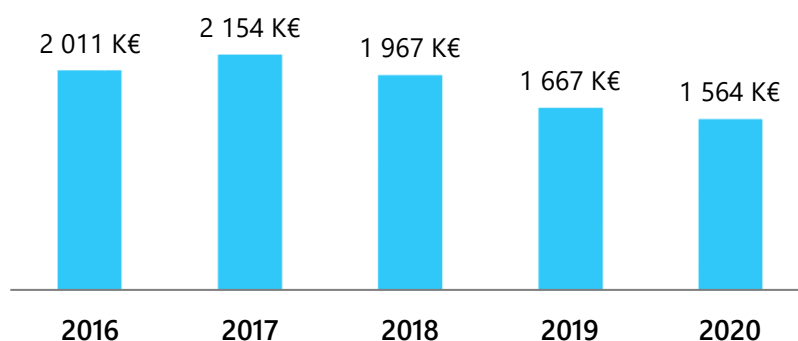
EVOLUTION TRÉSORERIE



Les engagements hors bilan

- Les engagements hors bilan sont des **dettes certaines** contractées par Atmo AuRA, mais **non inscrites au bilan** du fait de l'échelonnement de leur paiement sur plusieurs exercices.
- Les engagements hors bilan sont en **diminution** par rapport à 2019 à **1 564 K€** (-6%).
- Ils sont constitués principalement des **redevances de Crédit-Bail (134 K€)**, des **Baux immobiliers (431 K€)**, des **Baux mobiliers (93 K€)** et de **l'engagement retraite (907 K€)** définis par la convention collective et pour lequel Atmo AuRA a souscrit une assurance **couvrant le risque à 38%**.

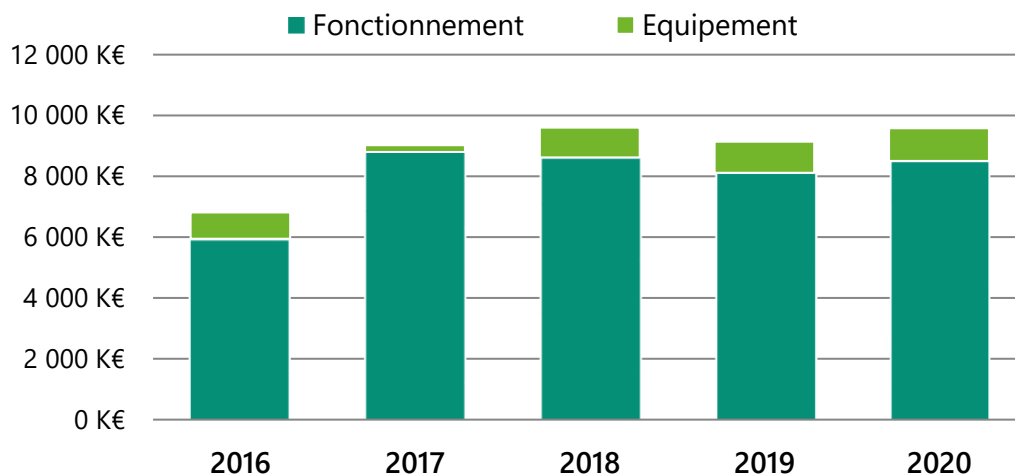
ENGAGEMENTS HORS BILAN



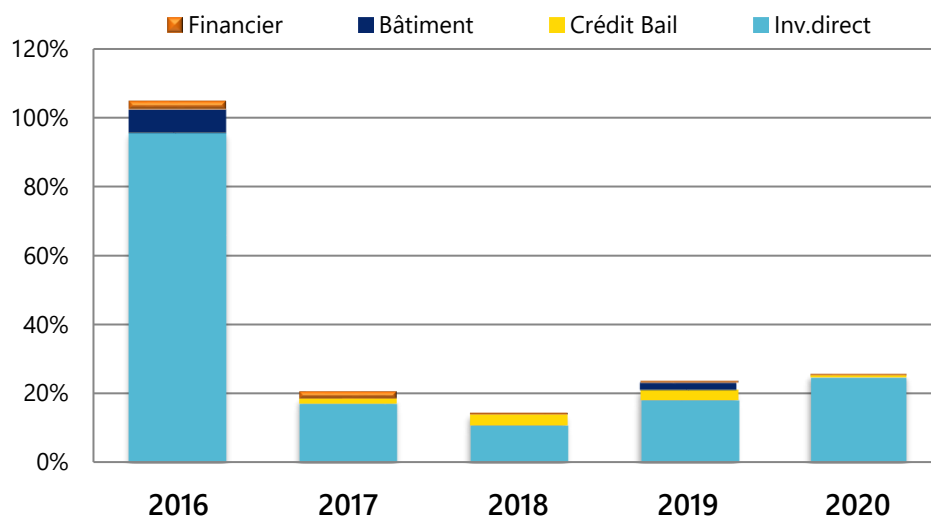
Les ressources et les investissements

- Les **ressources en provenance des membres** sont augmentent de **445 K€ (+4,9%)**. Les ressources augmentent sous le double effet de la **mobilisation des crédits d'urgence Etat/Région** qui ont compensé la forte diminution de la TGAP et par la forte augmentation des prestations de services. Les sommes affectées aux crédits de fonctionnement augmentent de **396 K€ (+ 4,9%)** et les sommes affectées aux crédits d'équipement augmentent de **49 K€ (+ 4,7%)**.
- Le **taux d'investissement** augmente en 2020 et représente **26%** de la valeur ajoutée. Si l'année 2016 était atypique par le changement de méthode de recouvrement de la TGAP qui a impactée la Valeur Ajoutée, on constate que le taux d'investissement augmente régulièrement depuis son plus bas de 2018. **Le parc analytique présente néanmoins un taux de vétusté de 81%** même si pour la deuxième année consécutive, **le taux de renouvellement des équipements est supérieur à 1**. Le total des investissements 2020, est de **1,5 M€** répartis à hauteur de **1,4 M€**, pour les investissements directs (Incorporels 242 K€, Corporels 1 177 K€, Financiers 20 K€) et 44 K€ par Crédits-Baux.

EVOLUTION DES RESSOURCES



TAUX D'INVESTISSEMENT

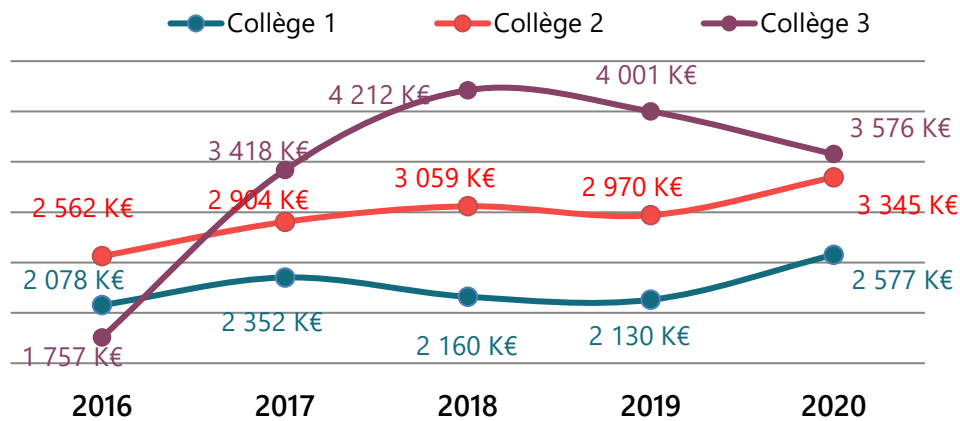


Les contributions par Collège

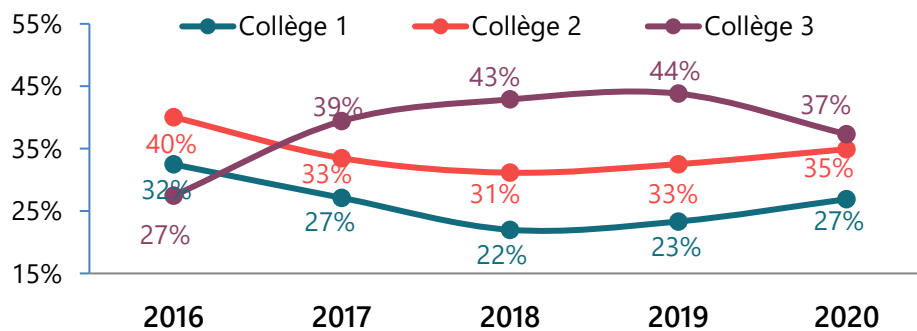
- La répartition du cumul des contributions par Collège montre toujours une **participation majoritaire du collège 3** (37%) en 2020 malgré une forte baisse de la TGAP mais compensée en partie par une hausse des prestations de services.
- La part du **Collège 1** augmente fortement à 27% sous l'effet d'une aide d'urgence de 500 K€ versée à l'association.
- Le **Collège 2** augmente de 2 points sous l'effet d'une aide d'urgence de 270 K€ en équipement versée par la Région.
- Le **Collège 4** n'est pas représenté compte tenu de l'échelle, mais on notera qu'il représente **1%** des financements par l'intermédiaire de convAIRgence.



RESSOURCES PAR COLLÈGE EN K€
(FONCTIONNEMENT + ÉQUIPEMENT)

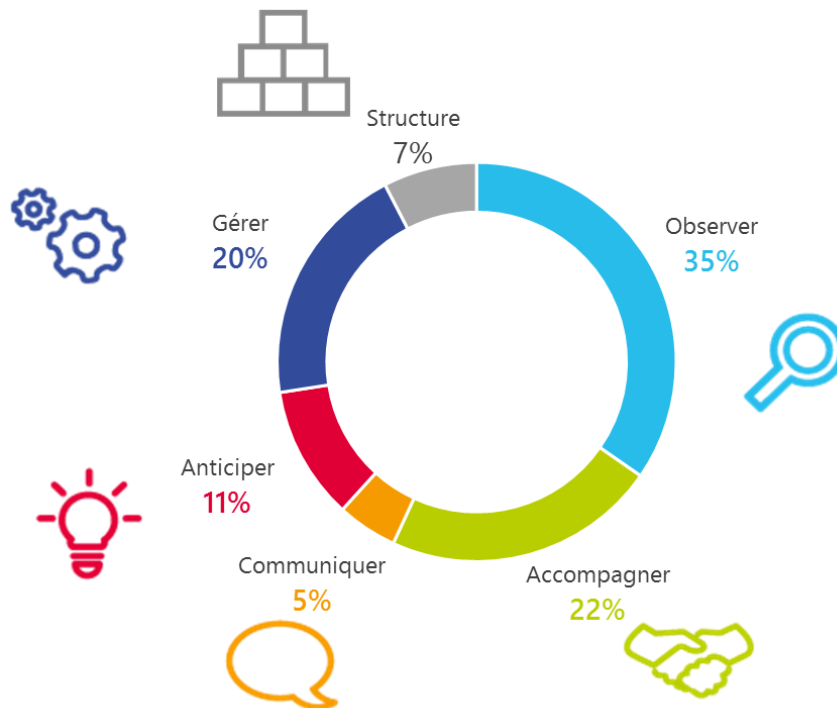


RESSOURCES PAR COLLÈGE EN %
(FONCTIONNEMENT + ÉQUIPEMENT)

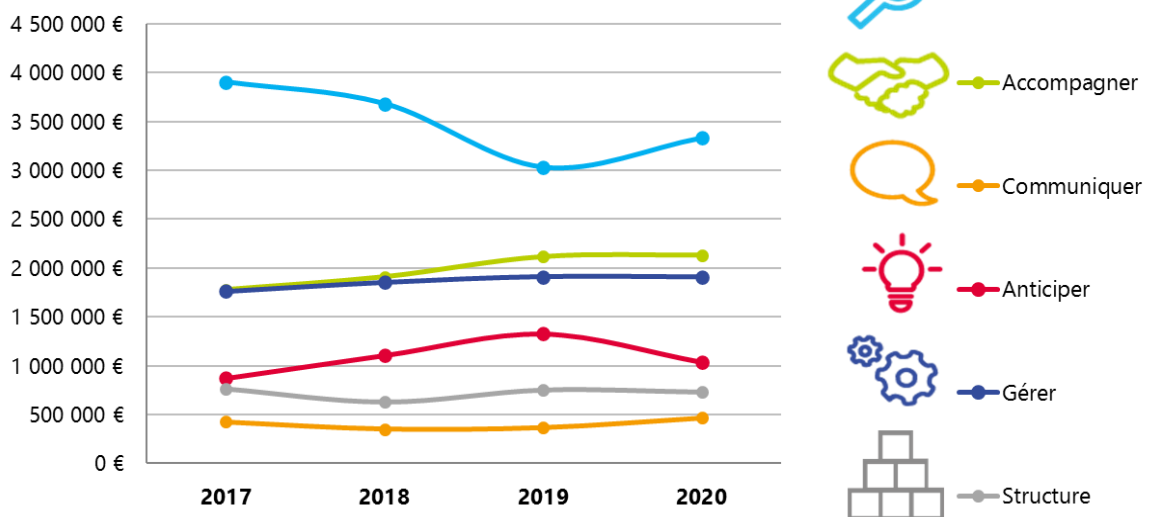


Les données de gestion pour 2020

DETAIL DES COÛTS PAR AXE DU PRSQA - 9,6 M€

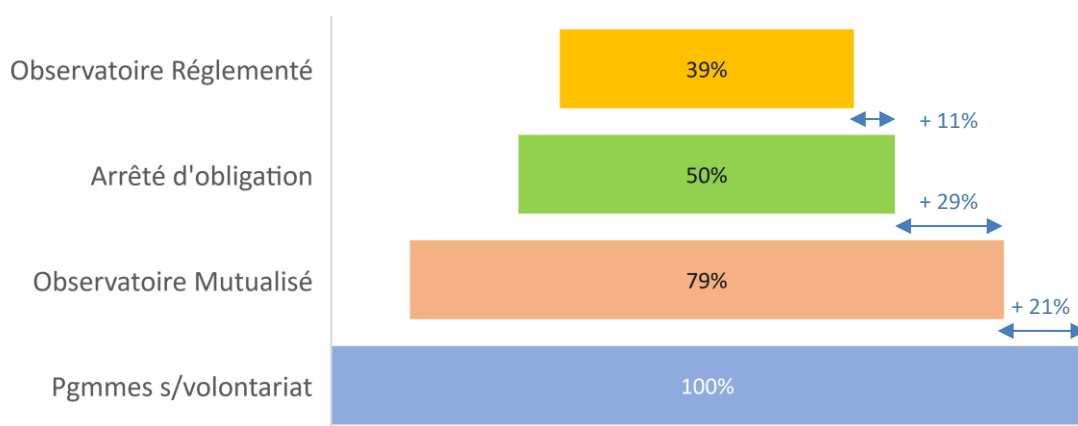


EVOLUTION DES COÛTS PAR AXE

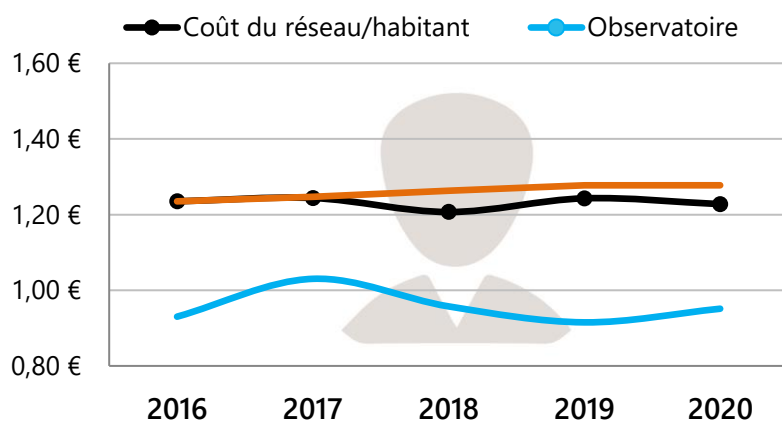


- Pour la quatrième année du suivi financier du PRSQA, **le coût global 2020 est sensiblement identique à 9,6M€**. On observe toutefois des variations significatives entre les programmes, avec une moindre valorisation de l'observatoire dans les programmes d'innovation (programmes européens). Les coûts liés à la communication augmentent tout comme l'accompagnement des collectivités.
- Ces coûts intègrent l'ensemble des charges et transferts de charges, à l'exception des fonds dédiés, des charges à caractère exceptionnelle, des provisions pour risques et charges. Sur l'année 2018, **la cotisation exceptionnelle à SynAIR'GIE de 250 000 € pour SPOT n'a pas été prise en compte**.

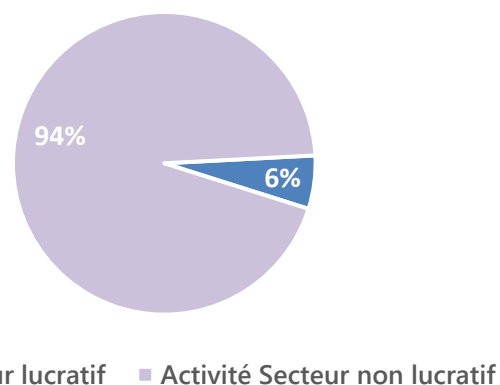
DETAIL DE L'OBSERVATOIRE - 9,6 M€



COÛT PAR HABITANT

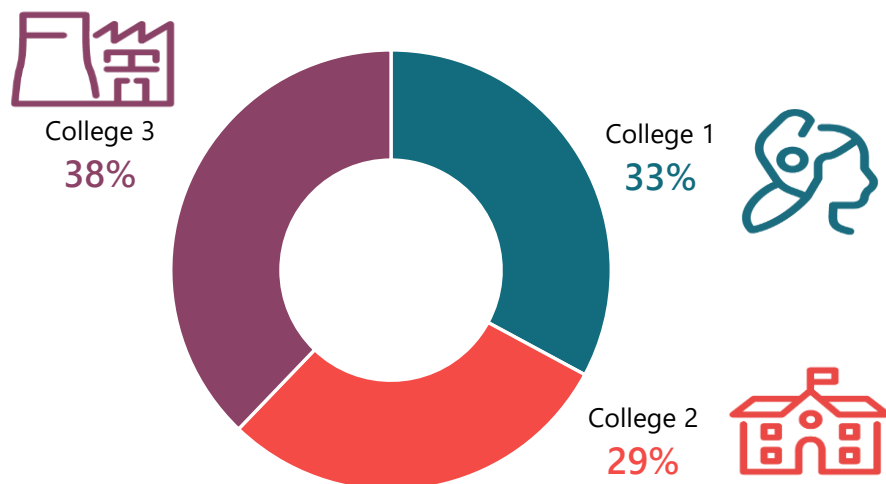


PART DU SECTEUR LUCRATIF

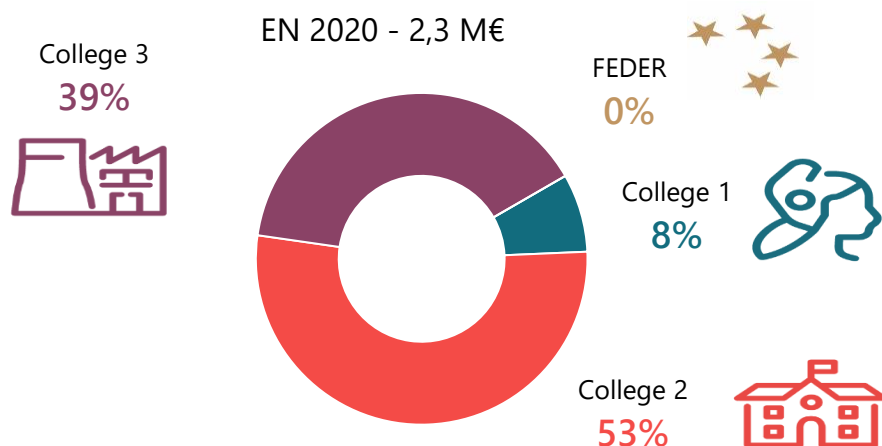


- L'**observatoire Mutualisé** représente en 2020 **79%** des coûts de fonctionnement contre **77%** en 2019, **79%** en 2018 et **83%** en 2017 en lien avec la valorisation de l'observatoire dans les programmes d'accompagnement et d'innovation.
- Le **coût global de la surveillance en Auvergne-Rhône-Alpes** par habitant en 2020 est en légère diminution par rapport à 2019, **en baisse de 0,8% à 1,23€/habitant** soit le même montant qu'en 2016. L'inflation a reculé de 0,02% au cours de l'année 2020 du fait de la crise sanitaire.
- Le coût de l'observatoire mutualisé, hors programme sur volontariat, est de **0,95€/habitant** en 2020, **en hausse de 4%**.
- Le **périmètre de l'observatoire** a été redéfini à l'occasion de la révision du PRSQA et harmonisé au niveau national à la suite du nouvel arrêté d'obligations applicable aux AASQA.
- Le **secteur lucratif représente 486 K€ (6% de l'activité)** contre 8 034 K€ (94% de l'activité) pour le secteur non lucratif en léger excédent par rapport aux orientations définies par le Conseil d'Administration limitant la part des activités lucratives à 5% au maximum. Cette hausse s'explique en grande partie par l'incident de la Péniche (94 K€) à Sablons non budgété.

FINANCEMENTS DE L'OBSERVATOIRE EN 2020 - 7,3 M€



FINANCEMENTS AFFECTES EN 2020 - 2,3 M€



- **L'observatoire** reste majoritairement financé par le **collège 3** à hauteur de 38% mais en **baisse de 10 points en 2020** sous l'effet d'une forte contraction de la collecte de TGAP. La répartition est considérablement modifiée par rapport à 2020, avec une augmentation de 6 points du Collège de l'Etat et 4 points du Collège des collectivités sous l'effet du versement des aides d'urgence liées à la crise sanitaire.
- Les ressources affectées sont issues principalement des **collectivités mais en baisse de 7 points**, et des acteurs économiques (+ **10 points**) principalement du fait de la hausse des prestations des services sur la période.
- **Pas de participation du FEDER en 2020 pour la deuxième année consécutive.**

Bilan Social 2020

Les perspectives économiques pour 2021

Crise sanitaire liée à la COVID-19

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes comme l'ensemble du tissu économique est confrontée pour la deuxième année à la crise sanitaire liée à la COVID-19. Les aides d'urgences débloquées en 2020 par l'Etat (500 K€ en fonctionnement) et la Région (270K€ en équipement), associées à l'effort des personnels notamment durant la période d'activité partielle, ont permis de boucler l'année 2020 sans écueil majeur. Pour gérer le confinement du mois d'avril 2021, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes aura recours au dispositif de chômage partiel pour les gardes d'enfants et mobilisera les dons de jours réalisés par le personnel dans le cadre de la solidarité entre les salariés. Le télétravail généralisé mis en œuvre depuis le début de la pandémie, nous permet d'assurer une continuité dans la réalisation de nos missions. Des investissements complémentaires dans les outils en mobilité permettront d'accroître l'accessibilité des serveurs en distanciel.

Remise en cause du modèle économique

Le modèle économique applicable au financement des AASQA a été considérablement fragilisé par la crise sanitaire et cela a accéléré les réflexions au niveau national. Dans l'attente d'une réforme du financement, le législateur a débloqué pour 2021 une somme globale de 14M€ dont plus d'1M€ au bénéfice d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes. Ces sommes seront affectées prioritairement au renouvellement du parc de matériel analytique de l'association.

En parallèle, les AASQA se sont basées sur un rapport critique de la surveillance de la qualité de l'air réalisé en 2018 par l'inspection des finances pour formuler des propositions permettant d'initier une refonte du financement à moyen terme.

Changement de Convention Collective et accords collectifs locaux

Dans le cadre du rattachement de la Convention Collective AASQA à la Convention des Bureaux d'études, des négociations au niveau national sont engagées pour anticiper son application définitive avant la date du 1^{er} août 2024. En parallèle, des négociations en vue de l'adaptation des accords locaux ont également été engagées en fin d'année 2020 dans le cadre d'un accord de méthode. L'objectif d'aboutir à un accord est nécessaire pour sécuriser juridiquement le fonctionnement de l'AASQA dans le cadre des nouvelles règles conventionnelles. Enfin, il est nécessaire de redéfinir la stratégie managériale afin de s'adapter à la nouvelle convention collective, laquelle ne prévoit plus d'avancement automatique à l'ancienneté et repositionne l'acte managérial comme primordial. Une stratégie basée sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences sera mise en œuvre au sein de l'association et déclinée dans les unités opérationnelles et support.

Les perspectives économiques pour 2021

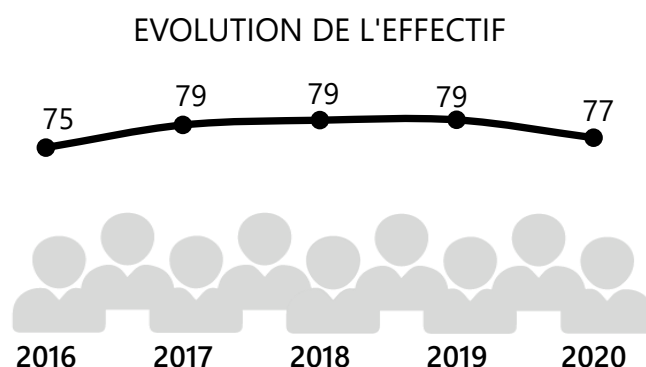
- En application d'une résolution de l'Assemblée Générale du 8 octobre 2020 et des ajustements réalisés lors du C.A. du 7 décembre 2020. **Le budget de fonctionnement 2021 a été présenté à l'équilibre avec un total de charges et de produits de 10 259 293 €** pour un effectif de **82 salariés** représentant **77 ETP** (stable par rapport à 2020) dont 2 ETP en CDD représentant 3% de l'effectif. Les charges de personnel représentent 62% du total des charges et 69% des charges hors amortissements et provisions. La revalorisation du point

budgetée sur la base de l'inflation connue fin 2020 est estimée à **1,06%** et la revalorisation liée à l'avancement automatique de la CCN à **1,38%**.

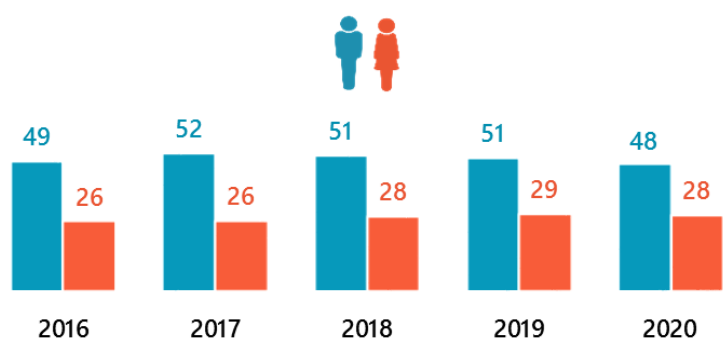
- Au 7 décembre 2020, l'association disposait de **potentiels de travaux à effectif constant, de 290 K€**.
- L'accord de méthode visant à harmoniser l'accord collectif d'AuRA aux dispositions de la CCN BETIC (Bureau d'études) n'a pu déboucher sur un accord. Les négociations au niveau national pour anticiper la date butoir d'application de la nouvelle CCN fixée à 2024 sont en-cours de négociation sans certitude d'un accord. Aucune disposition spécifique n'a ainsi été budgétée.
- Les perspectives de développement du **fonds de dotation convAIRgence** sont contrariées par la conjoncture malgré les **350 K€ de dons déjà récoltés sur la période 2019-2020**. L'alliance avec l'INSA devrait renforcer le potentiel du fonds, mais l'objectif fixé à 1M€ sur 5 ans est revu fortement à la baisse.
- Le secteur lucratif en forte hausse sur 2020 a représenté 6% de l'activité, supérieur à la limite fixée à 5% par le Règlement Intérieur. **Les perspectives de Chiffre d'Affaires hors taxe pour 2021 sont fixées à 250 K€ en deçà de 5% de l'activité.**

Analyse de la situation de l'emploi

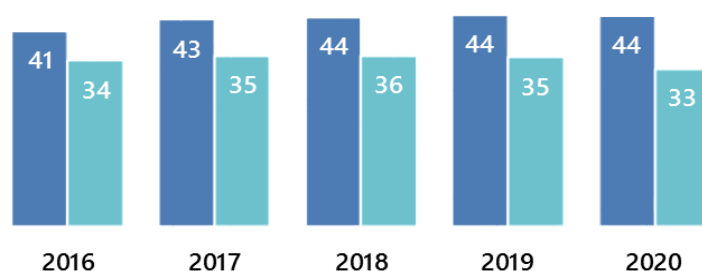
- L'effectif est de **84 salariés** représentant **76,6 ETP** en **diminution de 2,6 ETP** par rapport à **2019** et conforme au PRSQA. Du fait de la crise sanitaire, le remplacement des salariés ayant quitté l'association ont été décalés.
- Si **l'effectif féminin diminue de 0,5ETP**, la proportion de femmes dans l'effectif reste **en augmentation** passant de **36 à 37%** de l'effectif total de l'association.
- **Augmentation du taux d'encadrement** à 57% lié à la diminution de l'effectif Non Cadre au cours de l'année écoulée.



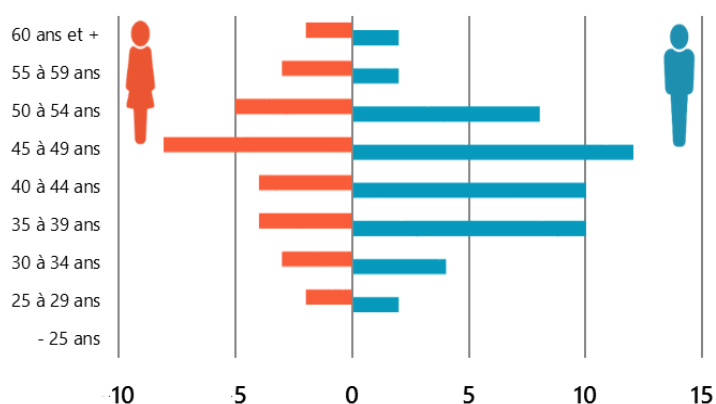
RÉPARTITION HOMMES/FEMMES



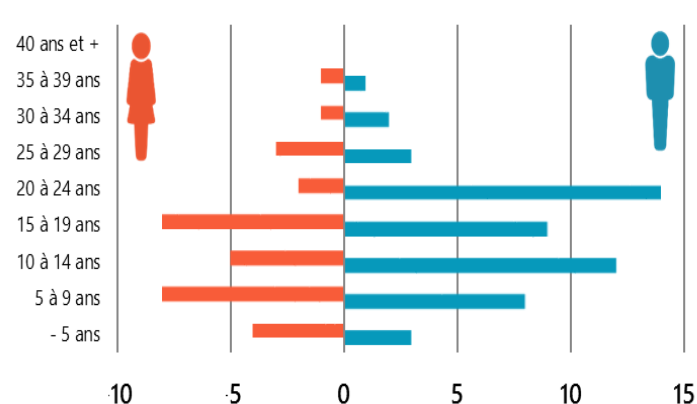
EFFECTIF ■ CADRES ■ NON CADRES



PYRAMIDE DES ÂGES



PYRAMIDE DE L'ANCIENNETÉ



- La **moyenne d'âge** de l'effectif est de **44 ans** avec un âge moyen de **45 ans** pour les **femmes** contre **43 ans** pour les **hommes**. 4 personnes ont 60 ans ou plus et une personne a atteint l'âge de départ à la retraite.
- L'**ancienneté moyenne** dans l'association est de **15 ans** avec une **ancienneté moyenne** de **16 ans** pour les **hommes** et **14 ans** pour les **femmes**.

Répartition détaillée de l'effectif en ETP présent au 31/12/2020

Catégories professionnelles	Sexe			Contrat			Temps de Travail		
	Femmes	Hommes	Total	CDI	CDD	Total	Temps plein	Temps partiel	Total
NON CADRES	11	22	33	31	2	33	26	7	33
CADRES	17	26	43	42	1	43	35	8	43
Total	28	49	76	73	3	76	61	15	76

- **Contrats de travail à temps partiel**

Nombre de demandes de travail à temps partiel satisfaites dans l'année écoulée : **3**
 Nombre de demandes de travail à temps partiel refusées dans l'année écoulée : **0**
 Nombre de demandes de travail à temps plein satisfaites dans l'année écoulée : **1**
 Nombre de demandes de travail à temps plein refusées dans l'année écoulée : **0**

- **Contrats d'intérim souscrits au cours de l'année 2020 (en personnes physiques) :**

Nombre de contrats : **0**

- **Mises à disposition par groupement d'employeur au cours de l'année 2020 (en personnes physiques) :**

Nombre de contrats : **1** représentant **0,89 ETP**

- **Nombre d'heures supplémentaires/complémentaires réalisées en 2020 : 239 heures**

- **Détail des entrées/sorties au cours de l'année 2020**

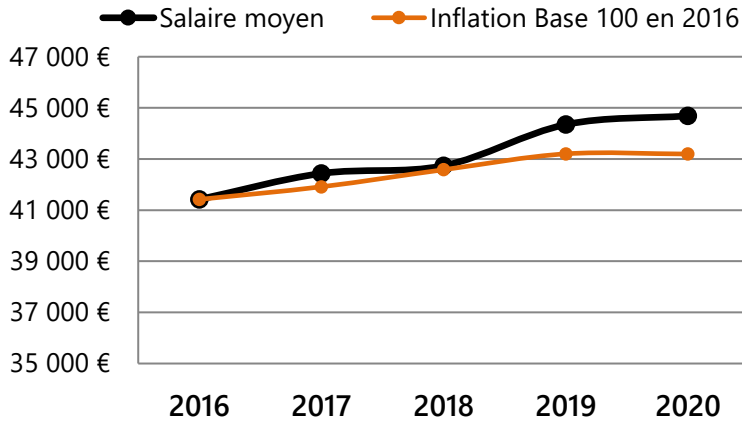
	CDI	CDD/COD	Total	Temps plein	Temps partiel	Total
Entrées	3	2	5	5	0	5

- **à l'exception des CDD de remplacement**

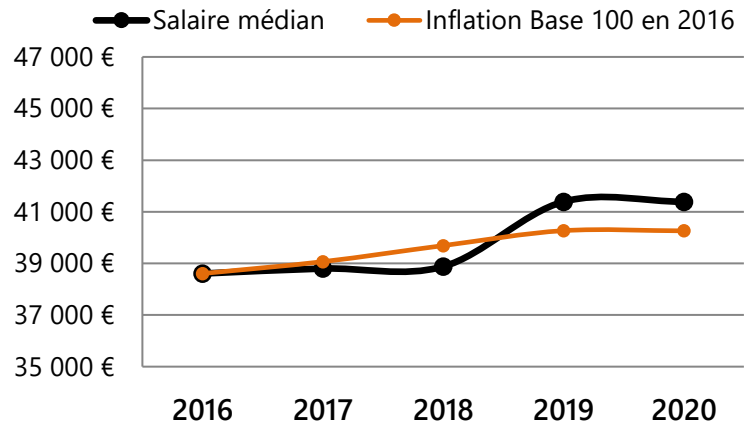
	Démissions	Fin de période d'essai	Fin de CDD - y compris rupture du fait du salarié	Rupture conventionnelle ou licenciement	Retraite	Total
Sorties	0	1	1	3	0	5

Analyse des rémunérations

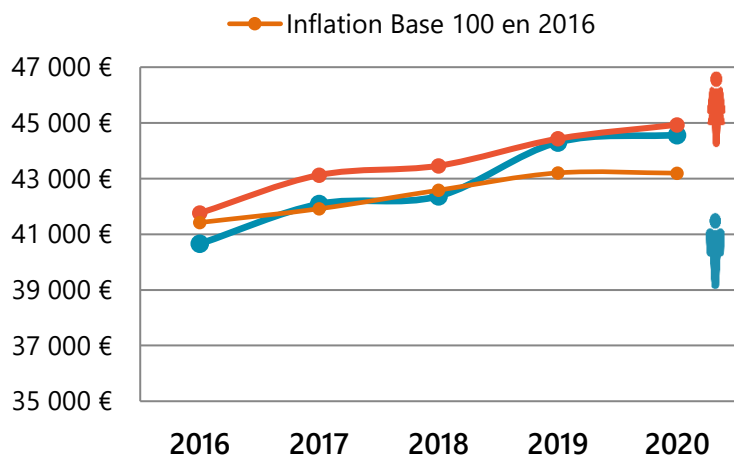
EVOLUTION SALAIRE MOYEN



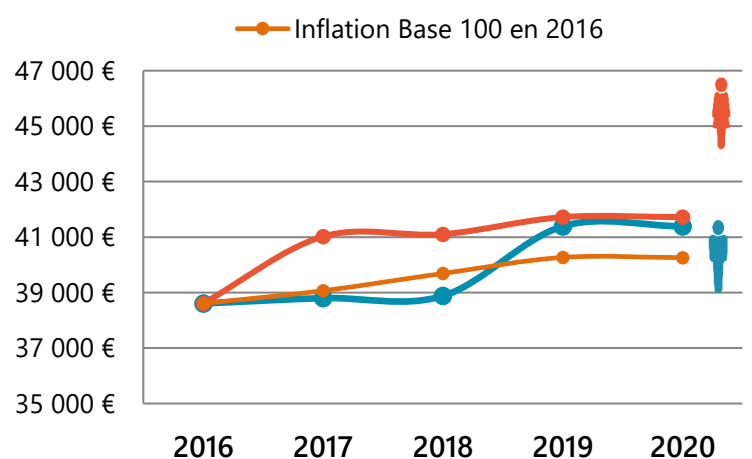
EVOLUTION SALAIRE MÉDIAN



EVOLUTION SALAIRE MOYEN H/F



EVOLUTION SALAIRE MEDIAN H/F



Les rémunérations sont issues de l'application de la Convention Collective Nationale des Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air qui a été annexée temporairement à la branche BETIC (Bureau d'études) par arrêté du Ministère du Travail le 1^{er} août 2019 pour une durée maximale de 5 ans avant que la CCN des AASQA ne soit définitivement supprimée.

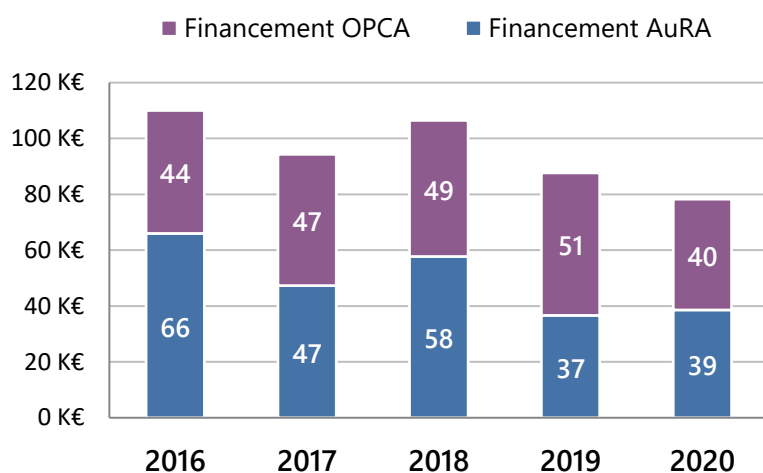
- Les rémunérations sont fixées selon la catégorie appliquée (7 catégories pour les cadres et les non-cadres), puis selon leur échelon (défini en fonction de l'ancienneté dans la fonction). Au sein de la grille de rémunération, le salaire de base le plus bas en ETP était en 2020 de **28 699 € (+0,5%** par rapport à 2019) contre **79 720 € (+0%** par rapport à 2019) pour le plus élevé.
- Le **salaire moyen annuel en ETP** chez Atmo Auvergne- Rhône-Alpes en 2020 était de **44 688 € (+0,8%)** respectivement de **44 932 € pour les femmes (+1,13%)** et de **44 543 € pour les hommes (+0,55%)**.
- Le **salaire de base médian** chez Atmo Auvergne-Rhône-Alpes en 2019 était de **41 388 € (+0%)** respectivement de **41 720 € pour les femmes (+0,0%)** et de **41 388 € pour les hommes (+0%)**.

La formation professionnelle

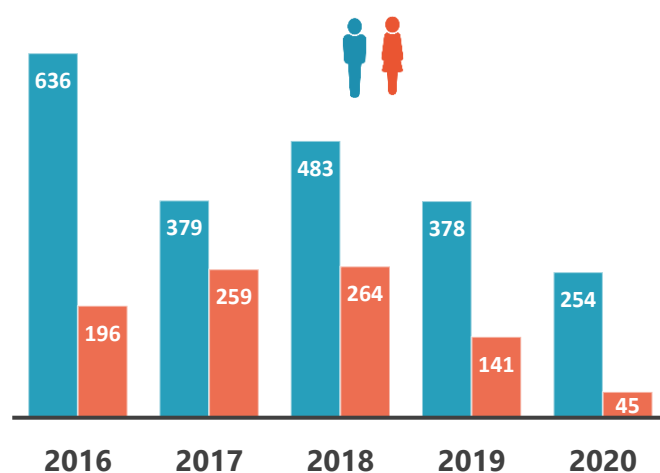
Catégories	Nombre d'heures de formation	Nombre de salariés ayant suivi une formation
Femmes	45	6
Hommes	254	25
Total	299	31/84 salariés

- Obligation légale payée à l'organisme paritaire de formation : **39 668 €**
- Coût des formations prises en charge par l'OPCA : **6 109 €**
- Montant des frais pédagogiques (hors formations sécurité non éligibles) : **10 152 €**
- Une formation a été réalisée durant la période de chômage partiel.
- Nombre de stagiaires accueillis : **0**
- Nombre de contrats d'apprentissage accueillis : **1**
- Nombre de contrats de formation en alternance accueillis : **0**

DÉPENSES DE FORMATION



HEURES FORMATION HOMMES/FEMMES



L'emploi de salariés handicapés

L'effectif d'assujettissement concerne les sites de Bron et Grenoble pour une obligation légale de 2 travailleurs handicapés représentant 6% de l'effectif d'assujettissement.

1 salarié est reconnu comme travailleur handicapé et **3** sont titulaires d'une pension d'invalidité supérieure ou égale à 2/3, l'obligation légale est respectée.

En complément, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes a recours aux services d'une entreprise adaptée pour le nettoyage des locaux par la mise à disposition de personnels représentant **0,79** équivalents d'emploi de salariés handicapés.